



unifor
Québec

CAMPAGNE DE BOYCOTTAGE 2021

Qu'est-ce qui se passe ?

Shell a imposé un lock-out le 27 novembre 2020, alors que la convention collective était expirée depuis mars 2019.

C'est le combat d'un groupe de moins de 20 travailleurs syndiqués contre une multinationale du pétrole. Tout ce que nous demandons, c'est d'être traités de la même manière que le sont toutes les autres travailleuses et travailleurs syndiqués de cette entreprise.

Shell s'entête pourtant à refuser de nous consentir les conditions prévues au contrat modèle dans l'industrie pétrolière (Programme national de l'énergie (PNE)).

Sachant que cette richissime pétrolière engrange des profits annuels exorbitants année après année (voir l'encadré à l'endos), et ce, malgré la pandémie, comment peut-elle justifier son refus d'accorder le même traitement salarial à moins d'une vingtaine de travailleuses et travailleurs ? Comme si elle n'en avait pas les moyens...

Une attaque au contrat modèle de l'industrie

Mais Shell ne dupe personne. Nous comprenons toutes et tous que sa réelle stratégie consiste à profiter de la pandémie pour casser le règlement modèle qui fixe les conditions de travail dans l'industrie pétrolière au Québec et au Canada.

**Bénéfices de Shell en 2020 :
4,85 milliards de \$!!!**

(Et ce, malgré le ralentissement
causé par la COVID-19)

**En 2019, elle a réalisé
des bénéfices de plus
de 16,46 milliards de \$!**

Ce que nous demandons :

- Le respect de l'entente nationale (contrat modèle de l'industrie) négociée ailleurs au Canada y compris dans les installations de Shell
- Le retrait de la demande de sous-traitance que Shell veut imposer
- Le retrait de la demande de suppression de 30 % des postes (il ne reste que 17 personnes salariées encore à l'emploi !)

Nous avons besoin de votre appui !

Boycottez

*les produits et
stations-service
de Shell !*

